IMT Nuremberg Archives

H – 4579

International Court of Justice

F. 562

PARQUET DE LYON

CABINET

DU

Procureur de la République

Lyon, le 15 Janvier 1946

Le Procureur de la République

à Monsieur le DELEGUE au
Tribunal Militaire
International
20, place Vendôme, 20
P A R I S

REFERENCE : Télégramme n° 1289 OFF. DD. NUREMBERG-PROCES - 155 38 15 1440.

En réponse à votre télégramme cité en référence, j'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, copie certifiée conforme de mon rapport du 18 Avril 1945, à Monsieur le Procureur Général près la Cour d'Appel de LYON, au sujet du charnier de l'aérodrome de BRON à LYON.

Le Procureur de la République,

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
Exhibit RF402
Filed Jan 31, 1946
B50341

F 582
P 561

PARQUET
DU
PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
DE LYON

Cabinet du Procureur
de la République

CABINET et
Service Pénal n° 6

LYON, le 18 Avril 1945

Le Procureur de la République
à
Monsieur le PROCUREUR GENERAL
L Y O N

J'ai l'honneur de vous adresser et de soumettre à votre haute appréciation les renseignements que vous avez bien voulu me demander par votre dépêche du 11 Avril, transmissive d'une lettre de M. le Directeur du Service des Recherches pour Crimes de Guerre Ennemis en date du 5 Avril, relative à l'exécution par les Allemands d'un certain nombre de personnes à l'aérodrome de BRON.

A la suite des bombardements par l'aviation alliée, le 14 Août 1944, de l'aérodrome de Bron, les autorités allemandes employèrent, du 16 au 22 Août, des requis civils et des personnes arrêtées par leurs soins et détenues au fort Montluc à LYON, à différents travaux sur l'aérodrome et notamment à combler les entonnoirs creusés par l'explosion des bombes. En fin de journée, à la cessation du travail, les requis civils s'en allaient, tandis que les détenus étaient tués sur place à coups de feu après avoir été plus ou moins maltraités et leurs cadavres entassés dans les entonnoirs hâtivement comblés.

L'information ouverte le 12 Septembre 1944 a donné les résultats suivants :

Cinq fosses ont été découvertes, renfermant respectivement :

FOSSE A : 18 personnes, dont une femme;
FOSSE B : 18 personnes, dont 4 femmes;
FOSSE C : 26 personnes, dont une femme;
FOSSE D : 21 personnes du sexe masculin;
FOSSE E : 26 personnes du sexe masculin.

Sur ces 109 victimes, 63 ont jusqu'à présent été identifiées.

D'après le rapport médico-légal, en date du 8 Décembre 1944, les 109 corps exhumés portent des traces visibles de balles, surtout à la tête. Aucun indice de tortures physiques n'a pu être décelé.

P. Morel, 28, Bd Brotteaux, Lyon - 1000 - 2-45 - 35

H4579 – 0003

B 50342

..../

H4579 – 0004

Il paraît acquis au dossier que ces exécutions ont été faites sous la direction de l'Adjudant-Chef B R A U , Pâtissier-boulanger à OBER-PFALC (Allemagne), né audit lieu en 1911, marié, père d'un enfant âgé de 5 mois au mois d'Août 1944.

Le dossier de cette affaire a été communiqué à M. le Professeur MAZEL, Délégué Régional du Service de Recherches des Crimes de Guerre Ennemis qui y a puisé les renseignements qui l'intéressaient et pris copie des documents dont il avait besoin.

Mon Parquet ne s'est pas encore dessaisi de cette affaire au profit de l'Autorité Militaire. J'aurai soin de vous en rendre compte le moment venu.

Le Procureur de la République,

signé : GAULTIER

Pour copie certifiée conforme

PARQUET de LYON, le 15 Janvier 1946.

Le Procureur de la République,

B 50343

TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL des GRANDS CRIMINELS de GUERRE
MINISTÈRE PUBLIC
DÉLÉGATION FRANÇAISE

H-4579

Copie de l'original

DOC. R.F. N° 402

B 50340

F-567 RF 402

H4579 - 0005